

covie qui y ont participé ; une semblable nomenclature serait trop longue, quoique intéressante ! Contentons-nous de donner l'ordre général des fêtes, et quelques noms qu'il ne nous est pas permis d'omettre.

Le 25 août, à quatre heures du soir, eut lieu l'ouverture des solennités par la translation du chef de saint Hyacinthe, la procession du Très Saint-Sacrement et un discours du T. R. P. Constantin Jakubowski, Sous-Prieur du couvent de Podkamien.

Pendant l'octave, l'ordre général des cérémonies était ainsi fixé. Le matin à neuf heures, messe votive du saint, dite par un membre du haut clergé séculier ou régulier. A dix heures, messe solennelle, célébrée par un évêque ou un prélat, messe en musique avec orchestre par l'antique confrérie des tailleurs, qui, sous le patronage de saint Hyacinthe, jouit du privilège de fournir le chant et de porter le dais dans notre église. La direction musicale était confiée au R. P. Sadoc Werberger. Après l'évangile, prédication. Les prédicateurs les plus renommés de la Galicie, se sont succédé dans la chaire de notre église et ont prononcé l'éloge de l'apôtre de la Pologne. Le soir à quatre heures, chant des vêpres, présidées par un prélat, complies, sermon et procession du Très Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église.

Les archevêques et évêques qui-ont successivement officié sont les Illustrissimes et Révérendissimes dont les noms suivent : Mgr. Dr. Séverin de Morawski, archevêque métropolitain de Léopol, Mgr Isaac Isaakowicz, archevêque métropolitain de Léopol du rit arménien, Mgr Lucas de Ostoja Solecki évêque de Premys, Mgr Jacques Glaier évêque suffragant du même lieu, Mgr Jourdan de la Passadière, coadjuteur de Rouen, son Eminence le cardinal Grégoire Kopp, prince-archevêque de Breslau.

Ça été une attention particulière de la Providence, de conduire aux fêtes de saint Hyacinthe un évêque français Mgr. Jourdan de la Passadière, qui au retour d'un long voyage en Russie, s'est plu à honorer l'Ordre de Saint-Dominique, auquel il est uni, ainsi que son jeune secrétaire particulier, M. l'abbé Adeline, par les liens d'une affiliation spirituelle, celle du Tiers-Ordre. Mgr de la Passadière a présidé les cérémonies du samedi 1er août et a pris part aux fêtes de la clôture.

(à suivre)